



Pratiques pédagogiques douteuses d'une auto école

Par **bleucharette**, le **24/05/2016** à **15:05**

Bonjour,

Je souhaitais avoir un avis quant à la pratique pédagogique curieuse d'une auto-école.

Nous avons signé pour notre fils un contrat avec une auto-école dans le cadre de la conduite accompagnée.

Après un premier rendez-vous pédagogique préalable la conduite accompagnée qui s'est terminée par "vous êtes sûre de ne pas voir trop peur", un deuxième rendez-vous sans autre conseil qu'il va falloir lui apprendre à faire des manœuvres.

Nous devons apprécier nous même le moment où il était prêt à passer son permis. Aucune évaluation préalable de la monitrice possible « c'est à vous de décider ».

Enfin après deux cours de découragement et une présentation obligatoire au permis. Le Jour J la monitrice a choisi l'ordre de passage de ses trois candidats : passage en dernier après trois heures d'attente soit à 12h30 dans une zone commerciale.

Pas de grosse erreur mais un deuxième passage à l'épreuve nécessaire. Que peut nous imposer l'auto-école pour celui-ci (cours supplémentaires...) D'avance Merci